

V14 2024 05

Vœu présenté par Zoubir Ghanem, les élu.es du groupe Écologiste et citoyen et les élu.es de la Majorité municipale relatif à l'hébergement d'urgence

Conseil d'arrondissement du 23 janvier 2024

Le 1^{er} Février 1954, l'abbé Pierre diffusait un appel bouleversant pour alerter les pouvoirs publics de la situation dramatique que subissaient des centaines de milliers, voire des millions de personnes dans notre pays. Je ne relirais pas l'intégralité de son discours devant vous, simplement les premiers mots :

« Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée... »

Dans cet appel, il parlait de la situation dans tout le pays mais Paris, nous le savons, reste la capitale, reste un symbole, reste un espoir aussi pour tous et notamment pour celles et ceux traversant une situation délicate et périlleuse.

Car oui, il s'agit bien de péril. L'hébergement d'urgence doit être une priorité absolue, car on parle là de la vie de ceux pour qui parfois elle ne tient qu'à un fil. On parle là de ceux qui n'ont pas de plan b. On parle là de ceux qui ne peuvent pas parler, ou du moins qui ne sont pas écouté par le gouvernement.

Les différents services de la Ville de Paris font énormément de choses et se mobilisent en faveur de l'hébergement d'urgence, tout comme le font tant d'associations, tant de bénévoles, tant de citoyens. Cependant, la réponse et les moyens réels reviennent à l'Etat. Et à ce titre, c'est de la responsabilité de l'Etat de réquisitionner des logements vacants, des bureaux, pour mettre à l'abri les personnes, de plus en plus en famille, avec enfants en bas âge. La Ville de Paris contribue et met à disposition des gymnases notamment, mais cela ne peut être une solution pérenne.

Considérant, le nombre de logements vacants ainsi que le nombre de bureaux non loués.

Considérant, la tension extrêmement forte dans le parc locatif.

Considérant, le fait que la question de l'hébergement d'urgence relève de la compétence de l'Etat.

Zoubir Ghanem, les élu.es du groupe Écologiste et citoyen et les élu.es de la Majorité municipale demandent à la Maire de Paris, d'interpeller le gouvernement afin qu'il réponde à ses obligations sur la question de l'hébergement d'urgence à Paris.